



Vivre et
Agir en Maurienne



la Garde



Madame la ministre de la Transition Ecologique
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain, Paris
92055 Paris-La-Défense Cedex

Grenoble, le 17 Septembre 2020

Madame la Ministre,

Nos associations souhaitent vous alerter ainsi que le gouvernement sur la **dérive complètement DERAISONNABLE et INACCEPTABLE des volets tourisme des SCoTs Nord Alpins** récemment arrêtés ou en cours d'élaboration : ceux notamment de MAURIENNE, FIER-ARAVIS et OISANS.

Alors que le gouvernement a pris des engagements forts en termes de lutte contre l'artificialisation des sols, la protection de la biodiversité, la lutte contre le réchauffement climatiques, notamment lors des conseils de défense écologique ;

alors que de nombreux organismes, concernés à différents titres, se sont exprimés sur l'impérieuse nécessité pour les stations de ski de s'adapter face au réchauffement climatique en développant un autre tourisme souvent appelé "4 saisons" (voir rapport 2018 alarmant du GIEC sur les stations de moyenne altitude, les rapports 2011 et 2018 de la Cour des compte, et même communication en novembre 2019 de Domaine Skiable de France) ;

on constate malheureusement que dans la pratique peu de choses changent et bien au contraire, que sous couvert d'adaptation, certains élus de montagne profitent de l'élaboration des SCoTs pour faire renaître d'anciens projets qui ne servent qu'à prolonger de quelques années le modèle actuel du "Tout Ski" en contradiction avec les engagements du gouvernement et les recommandations de nombreux acteurs du monde de la montagne.

Ainsi :

Le SCoT Pays de Maurienne, qui est maintenant effectif malgré les vives réactions lors de l'enquête publique, prévoit :

- Le fameux projet "Croix du Sud" qui reliera les stations de Valloire/Valmeinier/Valfréjus à celles des 3 Vallées pour faire le plus grand domaine skiable du monde au prix de 7 méga-remontées mécaniques et de leurs pistes associées (investissement de plus 100 millions d'euros) **ainsi que** 5 extensions de domaine skiable sur les stations de Abiez-Karellis, Aussois, Saint-François-Longchamps, Val-Cenis, Valmeinier-Valloire. Tout cela au prix de l'artificialisation des sols, de la diminution de la biodiversité, et de l'atteinte irréparable aux paysages et à la nature sauvage qui constituent justement les atouts qui permettront demain le développement d'un autre tourisme ;
- Un nouveau village "Club Med" de 1500 lits (10ha) aux Verneys (Valloire) qui artificialise un versant jusque-là préservé de toute urbanisation, avec un impact considérable sur le paysage, la biodiversité, la ressource en eau. Compte tenu du gigantisme de ce projet et de la clientèle internationale ouvertement ciblée par le Club Med, l'empreinte carbone associée est d'autant plus déraisonnable que l'enneigement des stations devient problématique. D'une manière générale, ce SCoT fait la part belle aux nouvelles constructions (+ 22 800 lits) alors qu'il n'y a aucune ambition réelle de réhabilitation des nombreux lits froids existants (78 770 lits) ;
- Deux recours en annulation ont dû être déposés contre ce SCoT par nos associations cet été pour tenter de s'opposer à ces projets qui ont été de facto acceptés par les services de l'Etat, le préfet de Savoie ayant rejeté notre recours gracieux.

Le SCoT Fier Aravis. Il s'inscrit également dans une véritable fuite en avant qui nie le changement climatique et la nécessité d'un développement équilibré du tourisme jusqu'à présent accepté pour le massif. Il prévoit :

- la création de deux nouveaux villages vacances haut de gamme type "Club Med" de 1500 lits chacun à la Joyère (Grand Bornand) et à la Balme (La Clusaz), alors qu'il n'y a également aucune ambition réelle de réhabilitation des nombreux lits froids et les mêmes motifs d'indignation que pour le Club Med de Valloire. Au total, ce ne sont pas moins de 9000 nouveaux lits qui sont prévus dans ce SCoT ;
- Des extensions et interconnexions de domaines skiables avec des nouvelles remontées (>5) et pistes (20 Km) en sites vierges, une nouvelle retenue d'eau pour la neige de culture (50 000 m³) entraînant l'artificialisation de zones remarquables et appréciées des touristes, une dégradation du paysage, une atteinte inadmissible à la biodiversité et à l'avifaune en particulier.

Le SCoT Oisans III qui est en cours d'élaboration prévoit toujours:

- une liaison par téléphérique entre les stations de l'Alpe d'Huez et des 2 Alpes. Or ces deux stations sont tout de même distantes de 10km à vol d'oiseau et séparées par une large et profonde vallée. L'impact paysager sera très important pour un avantage économique non justifié ;
- La création de deux énormes centres de vacances type "Club Med" et la consommation de plusieurs hectares d'espaces agricoles et naturels, avec les mêmes problèmes que pour les Club Med de Valloire et des Aravis. Le chiffre de 10 000 nouveaux lits est avancé alors que rien n'est entrepris pour réchauffer les nombreux lits froids.

La démesure de tous ces projets devenus anachroniques est comparable à celle soulevée par le transport par hélicoptère de neige de culture. Celui-ci a défrayé la chronique en février 2020 et le gouvernement s'est heureusement prononcé négativement à son encontre. On peut comprendre des mesures d'adaptation mais pas à un tel coût environnemental.

En cohérence avec les engagements du gouvernement, nos associations sollicitent donc votre intervention énergique :

- **auprès des préfets des départements** concernés pour qu'ils fassent respecter les engagements écologiques du gouvernement (réchauffement climatique, biodiversité, artificialisation des sols,) et obtiennent la suppression des projets qui y contreviennent ;

- **auprès des dirigeants du Club Med** pour qu'ils adaptent leur stratégie de développement aux contraintes du changement climatique et de la montagne française : villages plus petits à l'impact paysager moindre, réelle politique de rénovation des villages existants sans artificialiser de nouveaux espaces pour y faire venir skier par avions transcontinentaux des milliers de touristes sur des pistes à l'enneigement incertain et développer un modèle économique non pérenne ;

- **auprès des organisations socio-professionnelles du monde du ski et de la montagne** (Domaine skiable de France, élus ANMSM, etc) pour anticiper les évolutions à venir des stations de ski, caler les mesures d'adaptation acceptables et interdites , définir des plans de mutation « climatiques », négociés au niveau régional avec toutes les parties, pour s'assurer notamment que les domaines skiables, atteints par le réchauffement et à la recherche de solutions, **ne consommeront pas de manière irréparable les espaces naturels qui constituent le vrai potentiel de ces territoires** et permettre ainsi demain une mutation touristique "4 saisons".

Compte tenu des enjeux cités précédemment, il nous semble urgent d'arrêter ces méga projets touristiques, qui continuent d'intégrer les SCoTs et ne leur permettent pas de jouer ce rôle de planification des mutations touristiques indispensables au bon équilibre des massifs alpins dans les prochaines années, voire corriger ce qui semble une spécificité française par rapport aux autres pays de l'arc alpin.

Dans cette attente, nous vous présentons, Madame la Ministre, nos respectueuses salutations.

p/o les présidents de : FNE Auvergne Rhône-Alpes
FNE Savoie, FNE Haute Savoie, FNE Isère
Mountain Wilderness
Vivre et Agir en Maurienne
La Harde

Régis de Poortere
président de Valloire Nature Et Avenir

Associations Signataires	Présidents
FNE AURA	Eric Féraille
FNE Savoie (Maurienne)	Richard Eynard-Machet
FNE Haute Savoie (Aravis)	Anne Lassman-Trappier
FNE Isère (Oisans)	Francis Odier
Vivre et Agir en Maurienne	Annie Collombet
Mountain Wilderness	Frédi Meignan
La Harde (Albanne)	Jean-Luc Ottenio
Valloire Nature Et Avenir	Régis de Poortere